

BAC PRO ASSP

Accompagnement Soins et Services à la Personne

• OBJECTIFS - DEBOUCHÉS

Le titulaire du baccalauréat professionnel Accompagnement, soins et services à la personne option structure exerce ses fonctions auprès de personnes en situation temporaire ou permanente de dépendance en structures collectives.

Il exerce auprès de personnes des activités de soins d'hygiène et de confort, d'aide aux actes de la vie quotidienne, de maintien de la vie sociale.

Il donne accès aux emplois suivants :

- Assistant en soins et en santé communautaire de personnes fragilisées.
- Accompagnant de personnes handicapées.
- Maîtresse de maison, gouvernante,
- Responsable hébergement.
- Responsable de petites unités en domicile collectif.
- Intervenant en structures d'accueil de la petite enfance...

CONDITIONS D'ACCÈS

Le recrutement est ouvert en priorité aux élèves issus des classes de troisième.

• FORMATION

Durant sa formation, l'élève va apprendre à :

- accueillir et communiquer avec la personne, sa famille, son entourage.
- animer et participer à des réunions de travail.
- maintenir l'hygiène des locaux, des équipements et des matériels,
- participer à l'élaboration de projet individualisé.
- réaliser des activités liées à l'hygiène, au confort de la personne et à la sécurisation,
- surveiller et alerter sur l'état de santé de la personne.
- préparer des collations, distribuer des repas équilibrés ou conformes à un régime et aide à la prise des repas.
- éduquer à la santé.

La formation dure trois ans dont **22 semaines** en entreprise réparties sur les trois années.

• EXAMEN

L'examen se déroule par combinaison de contrôles en cours de formation (CCF) et d'épreuves ponctuelles.

• POURSUITE D'ÉTUDES

Au terme de sa formation, le titulaire entre dans la vie active.

Possibilités de poursuivre en :

- BTS Economie Sociale et Familiale.
- BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaires et Social.
- Concours d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture, d'infirmier.

• STATISTIQUES

Au LP Louis Blériot, environ 80 % de réussite sur trois ans.

Enseignements	Horaire
Enseignement Professionnel	11,5 h
Enseignement professionnel en co-enseignement	1,5 h
Prévention Santé Environnement	1 h
Economie-gestion	1 h
Mathématiques et sciences physiques	3 h
Français Histoire-géographie Education morale et civique	3,5 h
Anglais	2 h
Arts appliqués	1 h
Education physique et sportive	2,5 h
Consolidation, Accompagnement personnalisé, préparation à l'orientation	3 h

